



## Formulaire - Demande d'admission

### Identification de l'ÉLÈVE

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fille  Garçon

Résidente  Externe

#### Niveau désiré :

1<sup>er</sup> secondaire  2<sup>e</sup> secondaire  3<sup>e</sup> secondaire  4<sup>e</sup> secondaire  5<sup>e</sup> secondaire

#### Année scolaire :

2010 - 2011  **OU** Année en cours

### Identification du RÉPONDANT

Mère et Père  Mère  Père  Tuteur

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Téléphones :** Rés.: ( ) \_\_\_\_\_ Bur.: ( ) \_\_\_\_\_ poste \_\_\_\_\_

Cell. : ( ) \_\_\_\_\_

### Tests de classement obligatoires pour 2010-2011

Nous désirons inscrire notre enfant aux tests qui auront lieu :

1<sup>ère</sup> secondaire :  \* Samedi 6 février 2010 (accueil 8h30, début du test 9h)

et au test d'anglais de 10h30 à 12h (cochez s'il y a lieu)

**\*ATTENTION! Les choix populaires s'envolent dès le mois de décembre pour première secondaire.**

2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire :  Samedi 6 février 2010 (accueil 8h30, test 9h à 10h30)

Pour toute demande faite après le 6 février 2010, d'autres modalités d'évaluation s'appliqueront.

### Frais d'admission 50\$ non remboursables

Chèque fait à l'ordre du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption

Argent no du reçu :

***Veillez nous retourner ce formulaire accompagné des documents requis pour l'étude du dossier (voir aide-mémoire).***

## Admission et inscription des élèves 2010-2011

Pour fréquenter le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, tout candidat doit compléter ces deux étapes :

**L'admission** qui constitue l'étape de l'étude des dossiers : scolaire (bulletins) et psychométrique (test de classement) de chaque candidat.

**L'inscription officielle** qui constitue l'enregistrement de l'élève ainsi que les choix de cours (anglais, art, options), de programme (Horizon, Horizon-TIC, Horizon-Hockey) et de profil. L'inscription s'adresse uniquement aux élèves acceptés.

### 1. L'ADMISSION

Tous les candidats doivent obligatoirement **passer les tests de classement. Vous devez vous inscrire aux tests AVANT de vous y présenter en complétant les étapes suivantes:**

**1.1. Remplissez** le formulaire de demande d'admission et l'autorisation de consultation que vous trouvez au [www.cnda.qc.ca/inscriptionsec1.asp](http://www.cnda.qc.ca/inscriptionsec1.asp) ou communiquez avec nous pour que nous vous postions les formulaires et les autres documents pertinents sur le Collège.

Téléphone : 819-293-4500 poste 2256 Mme Chantal Duval  
Télécopieur : 819-293-2099

**1.2. Transmettez** obligatoirement au Collège, AVANT la date des tests :

- Le formulaire d'admission dûment rempli
- Le formulaire intitulé *Autorisation de consultation* dûment signé et rempli recto/verso
- Une photocopie LISIBLE des documents suivants :
  - Le certificat de naissance (le grand format qui spécifie le nom des deux parents) émis par le gouvernement du Québec
  - Pour un candidat né hors du Canada :
    - les documents d'Immigration Canada (IMM 1000 ou carte de citoyenneté)
    - l'extrait du registre des naissances du pays d'origine
    - le certificat d'adoption s'il y a lieu
  - le bulletin final (juin 2009)
  - le bulletin d'étape de l'année en cours (dès que disponible)
- Un chèque ou mandat au montant de 50\$ (fait au nom du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption) couvrant les frais d'ouverture et d'étude du dossier ainsi que les frais de secrétariat non remboursables.

**1.3. Présentez-vous** au Collège pour les tests à la date suivante. Une visite des lieux suivra pour ceux et celles qui le désirent.

1<sup>re</sup> secondaire : Samedi 6 février 2010 (accueil 8h30, tests 9h à 12h)

2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : Samedi 6 février 2010 (accueil 8h30, test 9h à 10h30)

Le **test d'habiletés générales** sert à connaître les forces de l'élève ainsi que les défis que représentent pour lui les études secondaires. Il ne sert PAS à sélectionner ou à éliminer des candidats. Ce test est administré de 9h à 10h30.

Le **test d'anglais administré** de 10h30 à 12h s'adresse uniquement aux élèves qui souhaitent poser leur candidature pour première secondaire au programme d'anglais enrichi (EESL) assorti du profil langues (anglais et espagnol).

**Nota Bene** : Après la première passation de test d'anglais, le 17 octobre 2009, **SI** toutes les places sont attribuées pour le programme d'anglais enrichi et le profil langues, les élèves qui se présenteront au test d'anglais de février 2010 seront placés sur une liste d'attente pour l'ouverture d'un autre groupe d'anglais enrichi.

**1.4.** La décision du comité des admissions sera rendue rapidement et une confirmation écrite suivra par courrier. Rappelons que pour être admis au Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, l'élève doit consentir librement à fréquenter l'établissement et démontrer qu'il est apte à suivre des études secondaires.

Les admissions de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire sont conditionnelles à la capacité d'accueil du CNDA.

**1.5.** Les parents qui voudraient visiter le Collège avant la passation des tests du 6 février 2010 pourront prendre rendez-vous avec Mme Nathalie Houle, agente de communication au (819) 293-4500 poste 2239, pour participer à l'une des visites supplémentaires de décembre et janvier.

## **2. L'INSCRIPTION OFFICIELLE 2010-2011**

Une fois le **dossier complet** étudié, les tests passés et l'élève accepté, les documents d'inscription **et de choix de cours sont postés aux parents**. Ils doivent être complétés et retournés au Collège **avant le vendredi 26 février 2010** selon la date des tests ou selon le délai prescrit pour toute demande faite à un moment ultérieur.

Nota Bene : Les choix populaires s'envolent dès le mois de décembre pour première secondaire. Les choix de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire sont faits juste après que les élèves déjà inscrits au CNDA aient fait les leurs.

Les frais annuels d'inscription de 95\$ pour un candidat externe ou de 220\$ pour une résidente (95\$ + 125\$ non remboursables pour la réservation de la chambre) doivent être joints aux documents liés à l'inscription.

Une demande d'admission peut également être soumise après le 6 février 2010. Elle sera étudiée en fonction de sa date de réception et des places disponibles.



## Autorisation de consultation 2010-2011

Par la présente, nous autorisons que des tests psychométriques soient administrés à notre enfant sachant que les résultats serviront à déterminer ses forces et les défis qui l'attendent pour la poursuite de ses études secondaires. Seuls les administrateurs de la firme *Brisson Legris* et les membres du comité des admissions du CNDA, composé du directeur des services éducatifs et de la conseillère d'orientation, consulteront les résultats des tests de notre enfant.

Nom et prénom de l'enfant: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  fille  garçon

En 2010-2011:

1<sup>ère</sup> secondaire      2<sup>e</sup> secondaire      3<sup>e</sup> secondaire      4<sup>e</sup> secondaire      5<sup>e</sup> secondaire

Nom et prénom de la mère: \_\_\_\_\_

Nom et prénom du père : \_\_\_\_\_

Nous **DEVONS** avoir en main cette autorisation **REPLIE** et **SIGNÉE** pour administrer les tests et pour étudier le dossier de votre enfant. Aucune réponse d'acceptation ou de refus ne sera transmise sans ce document signé par les parents (les deux parents si c'est possible).

**N'oubliez pas le verso!**

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de la mère

\_\_\_\_\_  
Signature du père

VERSO

## Informations sur le cheminement scolaire de votre enfant

- 1- A-t-il eu une dérogation pour débiter la maternelle avant l'âge de 5 ans?  
 NON       OUI    **Raison :** \_\_\_\_\_
- 2- A-t-il été dispensé d'une année au primaire?  
 NON       OUI    Quelle année?: \_\_\_\_\_
- 3- A-t-il déjà doublé une année au primaire?  
 NON       OUI\*    Quelle année?: \_\_\_\_\_  
**Raison:** \_\_\_\_\_
- 4- A-t-il déjà doublé une année au secondaire?  
 NON       OUI\*    Quelle année?: \_\_\_\_\_  
**Raison:** \_\_\_\_\_
- 5- Est-il présentement en CLASSE d'appui pédagogique?  
 NON       OUI    **Forme d'appui:** \_\_\_\_\_
- 6- Voit-il une personne spécialiste en rééducation ou en orthopédagogie?  
 NON       OUI    **À quelle fréquence?:** \_\_\_\_\_
- 7- Est-il présentement dans une classe intensive d'anglais?  
 NON       OUI
- 8- Est-il dans une classe de douance ou d'enrichissement?  
 NON       OUI    **Précisez:** \_\_\_\_\_
- 9- Votre enfant a-t-il un handicap qui peut altérer sa capacité à apprendre et dont il nous faudrait tenir compte dans son organisation scolaire? (exemple : troubles auditifs ou visuels)  
 NON       OUI    **Précisez:** \_\_\_\_\_  
**Aménagements nécessaires :** \_\_\_\_\_
- 10- Votre enfant est-il diagnostiqué hyperactif ou ayant un trouble de l'attention?  
 NON       OUI    **Précisez:** \_\_\_\_\_  
**Aménagements et médicaments nécessaires :** \_\_\_\_\_
- 11- Y a-t-il tout autre renseignement que vous jugez utile de nous communiquer concernant le cheminement scolaire de votre enfant?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**À TRANSMETTRE AU COLLÈGE AVEC LES DOCUMENTS DE LA DEMANDE D'ADMISSION.  
MERCİ**



### Admission 2010-2011

---

#### ***Nous avons transmis au CNDA :***

- Le formulaire d'admission dûment rempli
- Le formulaire intitulé *Autorisation de consultation*, dûment rempli recto/verso
- Une photocopie LISIBLE des documents suivants :**
  - le certificat de naissance (le grand format qui spécifie le nom des deux parents) émis par le gouvernement du Québec
  - pour tout candidat né hors du Canada :
    - les documents d'immigration Canada (IMM 1000 ou carte de citoyenneté)
    - l'extrait du registre des naissances du pays d'origine
    - le certificat d'adoption s'il y a lieu
  - le bulletin final de la dernière année complétée (juin 2009)
  - les plus récents bulletins de l'année en cours
- Un chèque ou mandat au montant de 50\$ (fait au nom du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption) couvrant les frais d'ouverture et d'étude du dossier ainsi que les frais de secrétariat non remboursables.

**COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION  
A/S MME CHANTAL DUVAL  
TECHNICIENNE EN ORGANISATION SCOLAIRE  
225, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE, NICOLET, QC – J3T 0A2**

TÉLÉPHONE : (819) 293-4500 POSTE 2256 POUR LES ADMISSIONS  
TÉLÉCOPIEUR : (819) 293-2099 (format 8½ x 11 seulement)  
CDUVAL@CNDA.QC.CA

### Tests de classement

---

#### ***Nous présenterons notre enfant aux tests de la date suivante :***

- Samedi 6 février 2010 (1<sup>ère</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire)
  - Accueil à compter de 8h30
  - Test de 9h à 10h30 + Test d'anglais facultatif de 10h30 à 12h (1<sup>ère</sup> secondaire)
  - Test de 9h à 10h30 (2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire)

Au besoin, nous pourrions visiter le Collège et la résidence après le test.

Pour assurer une place au CNDA à notre enfant, nous devons compléter les étapes suivantes dans les délais prescrits :

#### DEMANDE D'ADMISSION : DÉMARCHE COMPLÈTE

1. Compléter et faire parvenir le formulaire de demande d'admission
2. Compléter et faire parvenir l'autorisation de consultation
3. Faire parvenir le bulletin final de la dernière année complétée
4. Faire parvenir le certificat de naissance et tout document d'immigration ou d'adoption
5. Défrayer les coûts d'admission de 50\$
6. Se présenter au test de classement obligatoire
7. Se présenter au test de sélection pour l'anglais enrichi EESL (s'il y a lieu).

#### INSCRIPTION DE L'ÉLÈVE ACCEPTÉ: DÉMARCHE COMPLÈTE

8. Compléter et faire parvenir le formulaire d'inscription officielle pour 2010-2011
9. Compléter et faire parvenir le formulaire de choix de cours
- 10. Faire parvenir le bulletin de 1<sup>ère</sup> étape de l'année en cours**
11. Défrayer les coûts d'inscription de 95\$
12. Défrayer les coûts de réservation de 125\$ pour la résidence scolaire (s'il y a lieu).

Une fois toutes ces étapes franchies dans les délais prescrits, notre enfant sera officiellement inscrit au CNDA ; sa place sera réservée ; sa chambre attendra la résidente ; le choix de voie éducative, de profil, de séquence d'art sera accordé en priorité.

Après le délai prescrit, les choix sont accordés selon les places disponibles au moment du dépôt **complet** de la démarche d'inscription.

#### DÉLAIS PRESCRITS :

- Test de classement obligatoire 1<sup>ère</sup> secondaire : samedi 6 février 2010, 9h  
*(la priorité des choix d'art, de voie éducative et de profil est accordée aux élèves présents au test d'octobre)*
- Test de sélection pour l'anglais enrichi 1<sup>ère</sup> secondaire : samedi 6 février 2010, 10h30  
*(la priorité du choix d'anglais enrichi EESL est accordée aux élèves présents au test d'octobre)*
- Test de classement obligatoire 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : samedi 6 février 2010, 9h
- Retour des choix de cours, des documents officiels et du paiement de l'inscription et de la réservation en résidence après les tests de février (1<sup>ère</sup> à 5<sup>e</sup> sec): le vendredi 26 février 2010.